

Bulletin de février 2008





Le mois dernier, nous avons dressé le bilan de la politique cycliste de la municipalité sortante. VVV va maintenant solliciter les équipes en lice pour connaître leur positionnement sur ce volet de l'organisation de notre ville. Joint à notre demande de rendez-vous, une lettre et un questionnaire rappellent notre action militante et précisent nos attentes.

L'augmentation considérable du nombre d'usagers du vélo signifie qu'en matière de déplacements le bon sens et la mesure prennent le pas sur les excès de la motorisation. Les mentalités des décideurs doivent évoluer sans délais selon cette tendance afin de rétablir dans la ville une véritable équité entre les usagers des divers modes de déplacement.

Ce qui a été dévoué à l'automobile jusqu'à l'asphyxie peut être envisagé pour le vélo, à 0,00g de CO2/km. Les aménagements matérialisant la place des cyclistes sur la voie publique, le rétablissement des double sens cyclables, les aires et les points de stationnement tant résidentiel que public sont autant de dispositifs et de mesures qui libèrent l'usage du vélo et incitent les cyclistes potentiels à enfourcher leurs montures. Ces transformations ont un coût, sans commune mesure avec celui des aménagements pour l'automobile, qu'il faut estimer et prévoir dans une ligne budgétaire clairement définie.

Une véritable politique cycliste suppose également que l'action municipale s'applique à obtenir l'adhésion des administrés par l'information sur l'usage du vélo et l'incitation à y recourir. Nous espérons voir la future municipalité adopter une démarche sans ambiguïté sur cette voie de progrès.

a g e n d a

-  **Mardi 5 février et mercredi 5 mars, réunion mensuelle** 20h30, 35 avenue de la Résistance
-  **prochain atelier-réparation: samedi 2 février** salle Franklin, 60 rue Franklin 14h30 à 17h30
Le suivant aura lieu le 19 avril
-  **balade de la vélo école** chaque premier dimanche du mois,
Rendez vous à l'entrée du parc des Beaumonts, angle Jean Moulin/Doumer à **10h dimanche 3 février et dimanche 2 mars**
-  **bourse aux vélos de printemps samedi 5 avril**

Calendrier complet 2007-2008 sur le site

VVV a un nouveau président

En remplacement de Jean-Louis Marc, président sortant qui n'a pas souhaité se représenter, le bureau de VVV vient de choisir comme président Rémy Albaric, qui a déjà été président entre 1997 et 2000.

François Fatoux reste trésorier

Chasse aux vélos mal garés

Décidément, le vélo dérange. Un grand parking à vélos a été ouvert près du métro "mairie". Malgré les demandes de VVV, il n'est toujours pas couvert et il reste inaccessible après 23h.

Alors, pour "convaincre" les cyclistes d'utiliser malgré tout ce parking, la mairie a décidé de jouer du bâton. Les vélos garés autour de la mairie en dehors du parking sont menacés d'enlèvement ! (voir photo)

VVV s'élève contre cette menace qui frise la provocation : tolérance zéro pour les vélos, impunité totale pour des centaines de voitures garées sur les trottoirs et les pistes cyclables !



AVERTISSEMENT

Dans le cadre de l'opération cœur de ville, des aires de stationnement réservées aux cyclistes ont été aménagées, dans l'enceinte de l'hôtel de ville, afin d'améliorer le cadre de vie de chacun.

Nous vous remercions d'utiliser votre vélo comme mode de déplacement, vous contribuez ainsi au développement durable et au bien être de tous.

Néanmoins, nous vous rappelons qu'utiliser des grilles ou autres supports urbains non adaptés, fixés sur les trottoirs, pour attacher votre vélo peut-être dangereux pour les piétons, c'est pourquoi cette pratique est strictement interdite.

Nous vous informons qu'à la prochaine infraction relative au stationnement prévue et réprimée par l'article R.417-10 du code de la route (35 euros), les forces de l'ordre procéderont à l'enlèvement et remetrons votre cycle en dépôt à vos frais.

Quelle politique cyclable? Questions aux candidats à la mairie

VVV a adressé une lettre et un questionnaire à tous les candidats aux élections municipales, que nous avons également demandé à rencontrer.

La lettre, reprenant les propositions de l'association en matière de politique cyclable, est disponible sur notre site. Nous reproduisons ici le questionnaire, dont nous publierons les réponses dans notre prochain numéro, début mars.

Question 1 : bilan des réalisations, dispositifs et mesures existants

Quel bilan tirez-vous des différents aménagements réalisés, d'un point de vue quantitatif et qualitatif ?

Question 2 : politique cycliste

Êtes-vous prêt(e) à répondre à une demande existante, voire à anticiper une demande potentielle afin d'encourager l'utilisation du vélo pour les déplacements urbains ? Êtes-vous favorable à la mise en place d'une politique municipale forte de promotion et de facilitation de l'usage du vélo ?

Question 3 : communication

Quelles actions de communication êtes vous disposé(e) à mener à l'attention de tous (cyclistes et non cyclistes) afin de promouvoir l'usage du vélo ?

Question 4 : financement

Quel budget spécifique annuel êtes-vous prêt à consacrer à votre politique cyclable ?

Question 5 : itinéraires cyclables

Êtes-vous prêt(e) à réaliser prioritairement un réseau cyclable cohérent, continu et lisible par l'aménagement ou la complétion des itinéraires suivants :

- Axe nord-sud entre Rosny et Paris-Porte de Montreuil via la mairie de Montreuil : Bd Aristide-Briand, Bd Paul-Vaillant-Couturier, rue de Paris
- Axe ouest-est entre Fontenay et Paris-Porte de Bagnole via la Croix de Chavaux : avenue Gabriel-Péri, Bd Chanzy

Question 6 : double-sens cyclables

Êtes-vous d'accord pour généraliser les double-sens cyclables dans toutes les rues où c'est techniquement possible ?

Question 7 : réduction des vitesses

Êtes-vous favorable à la généralisation sur l'ensemble de la commune de la limitation de vitesse à 30 km/h ?

Question 8 : stationnement

- Résidentiel : Êtes-vous favorable à la modification des règlements d'urbanisme pour imposer une surface minimale de garage à vélos dans les constructions neuves ?
- Sur l'espace public : êtes-vous d'accord pour l'installation de dispositifs supplémentaires dédiés sur des emplacements de stationnement automobile ?

Garez-vous des bagnoles

Pour s'extraire partiellement des grands axes vers Paris voici deux itinéraires, l'un assez direct et l'autre un peu plus poétique.

1- Croix de Chavaux-Porte de Montreuil:

Prendre le Bd Chanzy sur la place Jacques-Duclos puis la rue Etienne-Marcel à gauche au premier feu. Cette rue amène, sans aucun feu tricolore jusqu'à l'avenue du Prof. Lemièr. Hormis le week-end et le lundi, jours des Puces, vous pouvez rejoindre la Place de la Porte de Montreuil par le passage piéton après avoir traversé l'aire des Puces. Le retour n'est pas possible à cause des deux portions en sens unique de la rue Etienne-Marcel.

2- Vers la porte de Bagnole et le Bd Davout:

Depuis la piste Résistance, prendre la rue de la Beaune, entrer à gauche dans la cité puis tourner à droite sur la rue de la Fosse Pinson à suivre jusqu'à la rue des Roulettes. Prendre à gauche et suivre cette courte section qui vous conduit face à la rue des Messiers au bout de laquelle on entre dans le bas du parc des Guilands où la rue devient sentier. Le sentier débouche sur la rue de la Fraternité à la limite de Montreuil, le Bd Chanzy devenant Av. de la République à Bagnole, direction Porte de l'Enfer cyclable.

En prenant la rue Robespierre (de Bagnole) à gauche au premier feu puis tout de suite à droite la rue du Lieutenant Thomas dans toute sa longueur, on arrive, après un bref crochet par la rue Edouard-Vaillant, sur l'avenue du Prof Lemièr à quelques mètres de la passerelle cyclable de la rue Lucien Lambeau au dessus du périph. Dans le prolongement de la rue Lambeau et au prix d'une centaine de mètres (à pied, naturellement) sur le large trottoir de la rue Eugène Reisz on atteint le Bd Davout au niveau de la place Marie de Miribel. Il y a seulement deux feux sur cet itinéraire entre l'avenue de la Résistance et la place de Miribel. Il est réversible, au prix de quelques dizaines de mètres (à pied, bien entendu) sur la rue des Roulettes (ça ne s'invente pas) à Montreuil.

Blason de
Montreuil



Un voyage à vélo électrique

une VVViste nous a envoyé le récit de son voyage estival à vélo électrique en Alsace

- Lundi 20 août, avec mon vélo, je quitte Montreuil vers 5 heures du matin, sous la pluie, en direction de la gare de l'Est, Je ne suis pas habituée à rouler de nuit, et je ne peux en aucun cas rater le TGV, qui part à 6 heures 54. J'ai effectué une reconnaissance du trajet le samedi précédent, pour avoir une idée du temps nécessaire et ne pas me tromper en route ..!...

(la suite sur notre site montreuil.fubicy.org)